

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale

ARRÊTÉ du 11 décembre 2007

modifiant l'arrêté du 24 novembre 2006
portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 24 novembre 2006 modifié portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

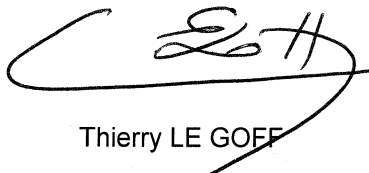
ARRETE :

L'arrêté du 24 novembre 2006 susvisé est modifié comme suit :

- I. Jean-Pierre Deloche, sous-directeur de la gestion prévisionnelle et des missions de l'encadrement à la direction de l'encadrement, est nommé membre suppléant en remplacement de Pascal Roinel.
- II. Au lieu de Thérèse Filippi, sous-directrice des études de gestion prévisionnelle et statutaires à la direction générale des ressources humaines lire « Thérèse Filippi, chef de service, adjointe au directeur général des ressources humaines, chargée du service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire »
- III. Au lieu de Catherine Gaudy, sous-directrice de l'expertise statutaire, de la masse salariale et du plafond d'emplois à la direction des affaires financières lire « Catherine Gaudy, chef de service, adjointe au directeur des affaires financières »
- IV. Marie-Christine Gscheidel est nommée représentante suppléante du personnel, au titre de l'UNSA en remplacement d'Anne-Marie Gibergues.
- V. Au lieu de : « Patrick Bigaud » lire « Christophe Bigaud »

Fait à Paris, le 11 décembre 2007

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines



Thierry LE GOFF